

GRILLE 2023 DES TARIFS POUR RESIDENTS

EMPLACEMENTS (Location à l'année)

Superficie de l'emplacement	Redevance annuelle
de 0 m ² à 139 m ²	2 590 €
de 140 m ² à 149 m ²	2 740 €
de 150 m ² à 169 m ²	2 980 €
plus de 169 m ²	3 200 €

PRESTATIONS PRINCIPALES

Descriptif prestation	Montant (€)
Taxe de séjour (par jour et par personne)	0,61(*)
Mise hors gel du Mobile Home	55 €
Mise en eau du Mobile Home (<i>seulement si mise hors gel</i>)	65 €
Révision annuelle chauffe-bain	98 €
Caution	25 % de la redevance annuelle
Forfait ménage début de saison	120 €
Nettoyage extérieur du Mobile Home	150 €
Passage tracteur-tondeuse de l'emplacement	15 €
Electricité au-delà du forfait résident (KWh)	0,40 €
Eau au-delà du forfait résident (m3)	5,80 €
Mobil-Home	
Roulage depuis le parking extérieur, calage, raccordement aux réseaux (élec., Eau, Eau usées) - hors terrasse et cabanon	1 100 €
Déraccordement et roulage jusqu'au parking extérieur	695 €
Indemnité mensuelle d'occupation d'emplacement	390 €

31/08/2022

(*) Tarif fixé par la Communauté de Commune Médoc Atlantique